



Dans sa stratégie de restructuration du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) au Canada et en Amérique du Nord et conformément aux Statuts et Règlement Intérieur amendés et adoptés le 14 avril 2018, la fédération départementale du MRC au Canada (MRC Canada) annonce la mise en place effective de la fédération communale du MRC Canada dans la province du Québec. Cette opération de mise en place s'effectue sous le contrôle et l'autorité statutaire du Président National et la coordination générale du Secrétaire Général du parti tels que énoncés par les provisions du Titre V, Article 35 des Statuts du MRC. Cette mise en place s'effectuera par une assemblée générale électorale et l'installation du bureau de ladite fédération communale du MRC Canada le 16 février 2019, de 14H00 à 18H00, heure de l'Est, au Collège Jean-De-Brébeuf, à 5625 Avenue Decelles, Montréal, Québec.

A - Sur le mode de scrutin et les candidatures

Conformément au Titre V, article 34 des Statuts du MRC, le mode de scrutin est le scrutin de listes à un tour.

Les militants régulièrement inscrits au MRC au Canada, et résidents dans la province du Québec au sens de la loi sur les impôts du Québec, sont invités à constituer une liste de candidats et à déposer leur dossier de candidatures auprès d'Alain Flaubert

Takam (email :alflautakam@gmail.com et Tel: 403 360 4941), responsable de la commission électorale chargée de l'étude et de la validation des dossiers de candidatures.

Les postes à pourvoir sont les suivants:

1. Un Secrétaire de la Fédération Communale:
2. Un Secrétaire Adjoint de la Fédération Communale;
3. Un Rapporteur de la Fédération Communale:
4. Un Trésorier de la Fédération Communale:
5. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé des questions électorales, administratives, traditionnelles et de la vie locale;
6. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé des questions sociales, de la jeunesse et du monde du travail;
7. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé de l'Inspection, de l'Évaluation et du Développement du parti:
8. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé des activités sportives et de l'animation:
9. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé du Comité de Médiation et d'Arbitrage:
10. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé de l'intégration nationale et des droits de l'homme:
11. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé de la femme et de l'enfant, des affaires sociales et de la solidarité nationale;
12. Un Secrétaire délégué de la Fédération Communale chargé de la mobilisation, de l'organisation et de la formation:
13. Un Commissaire aux comptes de la Fédération Communale:

Conformément au Titre V, article 32 des Statuts et Règlement Intérieur du MRC, chaque membre candidat doit fournir les pièces constitutives du dossier suivantes :

- Une copie de votre carte de membre
- Une copie de preuve de votre résidence au Québec
- Une caution de 50 \$ à verser au trésorier de la fédération départementale, Emmanuel Poukpa (emmanuel.poukpa@mrcparty.org, tel : [514 815-4791](tel:5148154791)).
- Et une déclaration sur l'honneur de respecter les textes du parti et de défendre la République du Cameroun.

Le délai de dépôt des dossiers de candidature est le 2 février 2019, à 23H59, heure de l'Est.

B - Sur les électeurs

Conformément aux provisions de l'article 20 du Règlement Intérieur, seuls les militants du MRC au Canada, qui sont actuellement résidents dans la province du Québec au sens de la loi sur les impôts du Québec et qui sont à jour de leurs cotisations au moins un mois avant l'élection du 16 février 2018, peuvent prendre part au vote de cette élection.

Sincèrement,

Jean Paul Samba Epape

Secrétaire de la Fédération départementale du MRC au Canada (MRC Canada)

Regina, Saskatchewan

Tel : 438-938-8770

Email : crmmrccanada@gmail.com

Ampliation : Secrétariat General du MRC, Yaoundé, Cameroun
